

FICHE D'INSCRIPTION AU TENNIS DE TABLE

SAISON 2018 - 2019

- Cette fiche d'inscription remplie et signée
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du **tennis de table** (à fournir pour les **nouvelles inscriptions**)
- Chèque du montant calculé à l'ordre du "Tennis de Table Vincennois"
- Si vous n'avez pas d'adresse e-mail : une enveloppe affranchie avec le nom et l'adresse de l'adhérent

INFORMATIONS ADHERENT

COCHER LA CASE SI VOS INFORMATIONS N'ONT PAS CHANGE PAR RAPPORT A L'AN DERNIER
(Remplir dans ce cas uniquement les Nom et Prénom)

Sexe F M

Nom

Adresse

Prénom Date de Naissance / /

Code Postal Ville

Tél. 1

E-Mail 1

Tél. 2

E-Mail 2

N.B. : Les adresses de courrier électronique fournies seront intégrées à la liste de diffusion du club (infos pour ouverture salle, compétitions, tournois internes, etc)

SEANCES & PRIX

		Lu	Ma	Mer	Jeu	Sam	Dim	Cochez votre Séance	Prix
Jeunes (-18 ans)	Jeunes filles tous âges			17h - 18h					155 €
	Loisir et Initiation tous âges			18h - 19h					155 €
	6 - 12 ans Loisir et Initiation 1^{ère} année	17h-18h15		16h - 17h	17h-18h15				155-165 €
	7 - 12 ans Loisir et Initiation 2^{ème} année	18h15-19h15			18h15 - 19h15				155 €
	13 - 17 ans Loisir et Initiation 2^{ème} année		19h30-20h30						155 €
	Perfectionnement tous âges	19h15-20h30							165 €
	13 - 17 ans Perfectionnement			19h-20h30					175 €
	7 - 12 ans Confirmé/Compétition			17h15-19h					185 €
	Elite 3			17h15-19h	19h15-20h30				220 €
Elite 2	18h30-20h30		19h-20h30	19h15-20h30				220 €	
Adultes (Séances Encadrées)	Loisirs	20h30 - 22h30	20h30 - 22h30				10h30-12h30		195 €
	Perfectionnement	20h30 - 22h30							195 €
	Compétition			20h30 - 22h30					195 €
	Elite 1	18h30-20h30		19h - 22h30	20h30-22h30				220 €
Adultes (Séances Libres)	Entraînements Libres*			20h30-22h30		9h - 12h	9h - 10h30		150 €
<small>*Séances accessibles à tous les adhérents</small>									
Club Loisirs & Découvertes	Entraînements Libres**	15h -17h	15h - 17h30		15h - 17h				100 €
	**Séance Supplémentaire Encadrée								30 €

Lieux d'entraînements

**Salle Clouet
(Centre G. Pompidou)**

**Salle Quinson
(Gymnase Berlioz)**

**Gymnase du
Collège F. Giroud**

Critérium Fédéral	
Benjamin (-11 ans)	30 €
Minime (-13 ans)	45 €
Cadet (-15 ans)	50 €
Junior (-18 ans)	55 €
Adulte (+18 ans)	55 €

Date et signature

SOUS TOTAL= _____

Compétition JEUNES		+ 35 €
Compétition ADULTES		+ 45 €
Critérium Fédéral		+
J'habite à Vincennes		- 5 €
Je suis le 3ème ou plus de la famille		- 25 €

TOTAL = _____

REGLEMENT DE L'ASSOCIATION

J'ai rempli la page 1 de cette fiche, et je reconnais avoir pris connaissance de la page 2 relative aux règlements et au fonctionnement de l'association et d'en approuver le contenu.

En signant la partie de la fiche d'inscription remise au club, j'ai reconnu avoir pris connaissance de cette page relative aux règlements et au fonctionnement de l'association et d'en avoir approuvé le contenu.

Le club incite fortement les adhérents à indiquer tous mails et numéros de téléphone sur leur fiche d'inscription, ainsi que de s'inscrire à la liste de diffusion.

Les données de ma fiche d'inscription seront stockées dans une base de données informatisée.

Cependant, n'auront accès à ces informations personnelles que les personnes suivantes: le(s) gestionnaire(s) du système d'information, les membres du Comité Directeur

Licence et assurances

Tous les adhérents sont licenciés de la FFTT et bénéficient ainsi de l'assurance fédérale. Je reconnais avoir pris connaissance des garanties générales de cette assurance.

Je reconnais avoir été informé par le club de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance complémentaire ayant pour objet de proposer des garanties en cas de dommages corporels.

Je reconnais également avoir pris connaissance des garanties de cette assurance complémentaire mise à ma disposition par le club, conformément à l'article 38 de la loi 84-610 du 16 juillet 1984.

Respect du règlement intérieur et des consignes de sécurité

J'ai pris connaissance du règlement intérieur, de la charte du club et des consignes de sécurité du Centre Sportif Pompidou et/ou du Gymnase de l'Est et je m'engage à les respecter.

Salle et Sauvegarde du revêtement

Les entraînements ont lieu dans les gymnases cités précédemment.

La mairie de Vincennes met à la disposition du club une salle avec un revêtement de sol conforme aux spécifications de la FFTT.

Pour ne pas abîmer ce revêtement, les personnes accédant à la salle doivent être équipées de chaussures conçues pour les sports de salle (semelles claires).

L'utilisation de chaussures pouvant laisser des traces (semelles foncées) est absolument interdite.

Autorisation de soins médicaux

J'autorise l'entraîneur et les responsables du club à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales...) rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

Absence de l'entraîneur

Si je suis parent d'un mineur adhérent au club, je note que le club n'est pas responsable des trajets de mon enfant.

Il est de ma responsabilité de m'assurer de la présence de l'entraîneur avant chaque séance et de venir chercher mon enfant à la fin de la séance.

Port du maillot du club en compétition

Conformément à la réglementation de la FFTT, les membres du club doivent porter le maillot officiel du club lors de toutes compétitions.

Un joueur qui n'aurait pas de maillot ou dont le maillot serait devenu trop petit ou usé peut s'adresser à un membre du Comité Directeur de l'association pour en acquérir un en remplissant le bon approprié.

Individuels

Un supplément tarifaire 'Critérium fédéral' correspond aux frais d'inscription auprès de la FFTT.

Les déplacements sur les lieux de compétition sont assurés par les joueurs ou par leurs parents.

Compétitions par équipe des jeunes

Ces compétitions se déroulent le dimanche. Les déplacements sur les lieux de compétition sont assurés par les parents.

Les feuilles de matches doivent être remises à l'entraîneur dans la semaine suivant la compétition.
